



Apprendre et s'épanouir ... toujours

1986 - 2016



13/10/2016

Conférence-débat Bien vieillir à La Réunion, un enjeu d'avenir

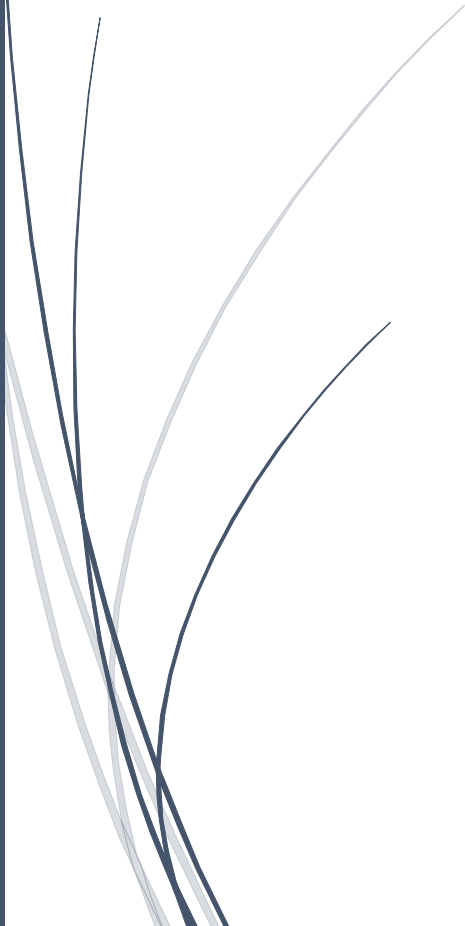


Table des matières

Préambule	page 2
Restitutions	Page 3
Ouverture de la journée	Page 3
Introduction	Page 6
Vieillir à La Réunion	Page 7
Développer de nouvelles stratégies locales en faveur des seniors	page 8
Agir au plus près des seniors au quotidien	page 16
Conclusion	page 22

Intervenants : Monsieur Théodore HOARAU, Président de la Mutualité de La Réunion – Madame Bernadette LEON, Présidente de l’Université Solidaire de 2005 à 2008 – Monsieur Michel BRUN, Président de l’Organisation Réunionnaise d’Information et d’Aide aux Personnes Agées (ORIAPA) – Monsieur Pascal CHAMPVERT, Président de l’Association des Directeurs au service des Personnes Agées (AD-PA) – Monsieur Frédéric SANDRON, Directeur de recherche à l’Institut de Recherche pour le Développement (IRD) – Madame Emmanuelle HOAREAU-SAUTIERES, Directrice déléguée de la CGSS – Madame Gabrielle FONTAINE, Adjointe déléguée aux Seniors et à la Santé – Monsieur Bruno LEE YIM TIM, Administrateur de la Mutualité française de La Réunion – Madame Patricia COELIS, Chargée de mission au CCAS du Tampon – Monsieur Alix LECHAT, Président de l’Université Solidaire – Monsieur Jacques LEROY, Directeur de l’ORIAPA – Monsieur Benoit KLEIN, Directeur général adjoint de la SIDR.

Animateurs des ateliers : Monsieur Alix LECHAT, Président de l’Université Solidaire – Monsieur Matthieu DE PALMA, Chargé de projet Sport-Santé à la Mutualité de La Réunion SSAM – Madame Mélodie POINAMBALOM, Ergothérapeute à l’ORIAPA – Monsieur Jacques LEROY, Directeur de l’ORIAPA – Monsieur Bruno DRONEAU, Responsable de formation à l’IRTS – Monsieur Tanguy SEVAT, Chargé de mission Prévention à la Mutualité française de La Réunion – Madame Yasmine LENORMAND, Coordinatrice d’actions gérontologies à l’ORIAPA – Madame Bernadette LEON, Administratrice de l’association Visite des Malades en Etablissement Hospitalier.

Préambule

L'Université Solidaire et l'ORIAPA participent conjointement au bien vieillir des Réunionnais en s'intéressant à leur épanouissement au sens large, et dans un esprit de convergence avec l'ensemble des acteurs de l'île. L'enjeu est de rester acteur de sa vie, le plus longtemps possible compte tenu de son avancée en âge. Cette conférence-débat à destination de tous, qui a réuni des acteurs engagés dans le bien vieillir s'inscrit bien dans cette démarche.

Elle a réuni le jeudi 13 octobre 2016 au Moca 133 personnes : adhérents de l'Université Solidaire, de l'ORIAPA, professionnels de santé, de CCAS, de collectivités territoriales, aidants familiaux, porteurs de projets, entreprises, associations... 15 intervenants pertinents et intéressants par la richesse de leurs propos ont retenu l'attention d'un public qui a participé activement au débat. Toute l'équipe d'organisation de l'Université Solidaire et de l'ORIAPA tient à nouveau à les remercier pour leur disponibilité et la qualité de leur intervention.

Nous vous proposons aujourd'hui, à travers ce document, la restitution des tables rondes de la matinée et des échanges avec la salle. L'exercice oblige des modifications légères des contenus afin que le passage de l'oral à l'écrit soit des plus agréables pour le lecteur.

La restitution des ateliers participatifs de l'après-midi fera l'objet d'un prochain document qui sera également accessible à tous. Nous tenons également à remercier les animateurs de ces ateliers, les rapporteurs, les seniors et les professionnels du médico-social qui se sont prêtés au jeu.

L'équipe

Ouverture de la journée

Intervenants

- Monsieur Théodore HOARAU, Président de la Mutualité de La Réunion,
- Madame Bernadette LEON, Présidente de l'Université Solidaire de 2005 à 2008,
- Monsieur Michel BRUN, Président de l'Organisation Réunionnaise d'Information et d'Aide aux Personnes Agées (ORIAPA).

Monsieur Théodore HOARAU Président de la Mutualité de La Réunion

Je souhaite, avant de commencer mon propos, adresser particulièrement tous nos remerciements :

Au Président du Conseil régional pour la mise à disposition de ce lieu magnifique,

À Monsieur BRUN, Président de l'ORIAPA et co-organisateur de cet évènement,

À Monsieur Pascal CHAMPVERT, Président de l'Association des Directeurs au service des Personnes Agées, d'être notre fil rouge de cette journée,

À Monsieur Frédéric SANDRON, Directeur de Recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement,

À Madame Gabrielle FONTAINE, Adjointe déléguée au Senior et à la Santé,

À Madame Emmanuelle HOAREAU-SAUTIERES, Directrice déléguée de la CGSS,

À la Ville du tampon représentée par Patricia COELIS, chargée de mission au CCAS du Tampon,

Et à Bernadette LEON, pilier de la Mutualité de La Réunion.



Notre devise c'est le bien-être durable, et ceux qui marquent la durée dans les générations ce sont les seniors ; non pas les « retraités » mais plutôt les « dégagés des obligations professionnelles » qui ont la possibilité d'être à l'Université Solidaire, l'ORIAPA ou autres organismes qui occupent le créneau des seniors.

Les réseaux sociaux, c'est bien. Mais les communautés humaines, c'est l'essentiel !

A la Mutualité de La Réunion, nous nous sommes rendus compte que la retraite était un risque, certains en meurent si elle n'est pas préparée. Il est essentiel d'avoir un lieu permettant l'épanouissement des seniors, c'est-à-dire de trouver un environnement favorable pour continuer à vivre, à découvrir, à grandir... C'est pour cela que nous n'arrêtons pas de multiplier les partenariats et les activités : pour permettre à chacun de pouvoir s'épanouir dans différents domaines. Le risque est l'isolement et le manque d'intérêt pour l'environnement. Cet environnement évolue, il faut donc rester dans la course, s'intéresser aux technologies nouvelles, pour ne pas devenir un handicapé de la société. De plus en plus de seniors maîtrisent parfaitement ces technologies nouvelles pour rester en contact, ce sont des techniques qui s'acquièrent. Les réseaux sociaux, c'est bien ! Mais les communautés humaines, c'est essentiel.

A travers les ateliers, vous allez nous apporter des idées nouvelles, permettant à l'Université Solidaire d'entamer cette nouvelle décennie avec de nouvelles perspectives et tout en étant de plus en plus nombreux. Les seniors sont en effet de plus en plus nombreux et prennent davantage de place. Une place notamment économique, on parle alors de Silver Economy, de plus en plus intéressante.

Nous célébrons aujourd'hui les 30 ans de l'Université Solidaire avec cette conférence-débat sur le Bien vieillir à La Réunion qui formalise aujourd'hui son engagement auprès des Réunionnais. Et signer une convention de partenariat aujourd'hui avec l'ORIAPA est la concrétisation de notre collaboration menée depuis plusieurs années.

Je vous souhaite à tous une agréable journée et passe la parole à Madame Bernadette Léon.



Madame Bernadette LEON
Présidente de l'Université Solidaire de 2005 à 2008

Permettez-moi de me présenter, je suis Bernadette Léon et je suis très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui. Je suis militante à la Mutualité de la Réunion depuis 1995. Après 10 années passées au service de la prévention et de la Promotion de la santé en tant qu'administratrice, j'ai rejoint le Seniors Club Mutualiste en 2005, que j'ai eu le plaisir de présider pendant 3 ans, ce qui m'a

permis de participer à la nouvelle dynamique opérée par l'Université Solidaire courant 2006.

Pour débiter mon propos, je voudrais vous citer l'article 1 du Code de la Mutualité : les mutuelles contribuent « au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie. » Et si je cite l'OMS et la définition de la santé qui « n'est pas uniquement l'absence de maladie mais un état permanent de bien-être physique mental et social », c'est pour signifier qu'à la Mutualité le bien-être durable c'est notre principale préoccupation.

Avec l'arrêt de l'activité professionnelle, certaines personnes ont tendance à s'isoler. Dès la création de l'Université solidaire par la mutualité de La Réunion en 1986, qui s'appelait alors « le Club des retraités mutualistes », notre premier objectif a été de les sortir de leur isolement en leur proposant tout un panel d'activités qui leur permettent de s'épanouir afin qu'elles soient bien dans leur peau, dans leur tête et deviennent acteurs de leur existence.

A l'Université solidaire nous avons également voulu satisfaire l'envie d'apprendre, de partager les savoirs et les connaissances par des ateliers pratiques, des activités physiques, artistiques, de culture générale et de bien-être. Pour tout cela l'Université solidaire tient ses promesses avec ses 1600 adhérents. Chez nous toutes les catégories socio-professionnelles sont représentées, le lien social est recherché en permanence et fait disparaître les barrières.

Les mutuelles contribuent « au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie ». Article 1 du Code de la Mutualité.

Je ne voudrais pas terminer sans parler de la richesse de notre Université qu'est notre réseau de bénévoles. C'est notre force car l'adhérent est dans une démarche de

générosité, de volontariat, de responsabilité et de solidarité. Le bénévole donne de sa personne afin de mieux connaître l'autre et de découvrir ses richesses. Il est bienveillant et met ses compétences au service des autres et ce, de la façon la plus naturelle qui soit.

A l'Université Solidaire nos adhérents vivent une belle expérience d'ouverture. C'est un moment qui réunit les institutionnels, les acteurs et toutes les générations autour de ce thème qui nous concerne tous : le BIEN VIEILLIR comme enjeu d'avenir à La Réunion. Cette journée est également un témoin des liens qui nous unissent à l'ORIAPA.

Je vous souhaite une belle conférence et je laisse ainsi la parole à Michel BRUN Président de l'ORIAPA.

Monsieur Michel BRUN
Président de l'Organisation Réunionnaise d'Information et d'Aide aux Personnes Agées (ORIAPA)

Depuis plus de quarante ans, l'Organisation Réunionnaise d'Information et d'Aide aux Personnes Agées (ORIAPA) s'implique au quotidien pour apporter un soutien à nos gramounes. Elle ne cesse de multiplier ses actions face aux différentes mutations que La Réunion a connu depuis la départementalisation.

Elle est une association à but non lucratif qui intervient dans plusieurs domaines liés au bien vieillir. Elle est également un service de conseil et d'orientation dans la gestion de la vie quotidienne pour les personnes âgées. Et malgré la diminution de la subvention du Conseil Départemental de 90%, nous intervenons à nouveau auprès des clubs du 3ème âge pour développer des actions collectives. De plus, nous proposons :

Un établissement médico-social regroupant un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) de 72 lits;

Un accueil de Jour pour les personnes Alzheimer de 12 places dans le Nord et de 14 places dans l'Est ;

Un service mandataire dans le cadre des Services A la Personne (S.A.P.).



L'ORIAPA assure également la représentation des associations de retraités et des clubs du troisième âge au sein de nombreuses instances. Un futur service d'accueil de jour itinérant dans l'Est est en cours de développement, ce qui permettra aux aidants de faciliter les déplacements et d'amener la structure d'accueil de jour au plus près de la population.

L'ORIAPA s'appuie sur l'humanisme, la démocratie participative, l'indépendance. Des valeurs sur lesquelles s'appuient nos actions de prévention sur le vieillissement. On prévoit qu'en 2030, le nombre des plus de 60 ans double par rapport à celui de 2012. C'est donc aujourd'hui qu'il faut commencer à mettre des actions en place. La société réunionnaise ne peut que se mobiliser face aux enjeux des changements de la société. A quoi ça sert de rajouter des années de vie si ce n'est pas pour bien les passer ?

Je me permets de citer Madame DELAUNAY, ancienne ministre déléguée aux personnes âgées, qui disait : « *si les personnes âgées faisaient grève, notre société se paralyserait totalement* ». Plus de 6 millions sont impliquées dans la vie associative.

Un philosophe disait : « *La vieillesse n'enlève à l'homme que les qualités qui ne sont pas nécessaires à la sagesse* ». Et Alphonse Karr : « *Ne pas honorer la vieillesse c'est démolir la maison où l'on doit se coucher le soir* ».

« *Ne pas honorer la vieillesse, c'est démolir la maison où l'on doit se coucher le soir* ». Alphonse KARR
Une poignée de vérités : mélanges philosophiques, 1858

Introduction

Intervenants

- Monsieur Pascal CHAMPVERT, Président de l'Association des Directeurs au service des Personnes Agées (AD-PA).

Je vais commencer par me présenter ; je travaille en Île-de-France et dirige des services à domicile et établissements dans l'Est de Paris. Je suis également président de l'Association des Directeurs au service des Personnes Agées dont Jacques Leroy est responsable à La Réunion.



La journée s'appelle « Bien vieillir à La Réunion ». Je ne suis pas spécialiste de La Réunion donc je vais parler du bien vieillir en Occident, qui devrait englober la société

réunionnaise qui est française malgré son histoire complexe.

Monsieur BRUN a eu raison de dire « je suis vieux » et il a raison, la reconnaissance du bien vieillir passe aussi par la reconnaissance de son propre âge. Simone de Beauvoir disait « *si je me coupe de cette vieille femme je me coupe de moi car je me coupe de mon avenir* ». L'Occident repose sur une discrimination fondamentale qu'est l'âgisme. On repère les autres : racisme, sexisme, antisémitisme pour mieux les dénoncer, mais les Nations Unies rapportent que l'âgisme est en train de devenir une discrimination plus prégnante que les autres.

De plus en plus prégnante car nous vivons de plus en plus longtemps, donc il y a de plus en plus de vieux, et plus l'âgisme se développe et moins il se repère. Et je pense pouvoir dire que nous sommes tous âgistes. Le fait de ne pas dire son âge, ou de déclarer 5 ans de moins, c'est de l'âgisme. C'est comme les femmes politiques qui disaient que pour agir en politique il fallait avoir des comportements d'hommes. Tout groupe discriminé comporte en lui des membres qui veulent s'affirmer et des membres qui préfèrent s'intégrer en se faisant passer pour les autres. Le groupe dominant demande toujours au groupe dominé de lui ressembler. Pourtant ce groupe dominant n'est pas toujours majoritaire. Prenons l'exemple des femmes : elles sont plus nombreuses et pourtant la réalité culturelle dans la plupart des pays est telle qu'elles sont dominées par les hommes. La lutte contre les discriminations est une des valeurs premières de notre République. Dans égalité et fraternité, la France s'engage à porter cette lutte contre les discriminations.

A quoi on la voit ? On ne dit pas son âge, on se dit « tu n'as pas vieilli ». Est-ce que ça veut dire que nous sommes aussi ignorants que depuis la dernière fois que l'on s'est vus ? Que nous n'avons rien appris ? Oui, on perd des cheveux, on court un peu moins vite, on est essoufflé en montant les marches, ce sont plein de pertes, mais aussi plein de gains. Je ne voudrais pas revenir à mes 47 ans, ni à mes 37 ou à mes 27 d'ailleurs. Vieillir c'est gagner

plein de choses – on perd et on gagne comme dans toute action humaine. Quand on déménage on perd quelque chose mais on gagne autre chose, comme un divorce ou quand les enfants grandissent. Toute action humaine comporte des pertes et des gains.

D'où vient l'âgisme ? Il commence au 19^e, monte au 20^e puis explose au 21^e car la société occidentale est basée sur la consommation de biens renouvelés rapidement. Tout ce qui est ancien est donc désuet. Dans la société occidentale on est à la recherche du nouveau, du neuf du moderne et on jette ce qui est vieux. Du fait de son mode de développement, l'Occident a réussi à faire que le niveau économique de ses membres s'élève, l'hygiène s'améliore donc, à cela s'ajoutent les progrès de la médecine donc on vit plus vieux. La société qui dévalorise le plus les vieux est la société qui fait qu'on devient de plus en plus vieux. Ces vieux ne sont pas acceptés par la société, donc on fait porter sur eux l'obligation de se comporter comme des jeunes. Le vieux qui réussit doit être le plus jeune. On doit être assimilé au groupe dominant.

Conséquence, c'est dur d'être vieux ! Il y a plein de choses que l'Occident ne sait pas faire. La société traditionnelle sait que l'avenir du groupe, ce sont les jeunes donc il faut protéger les jeunes. Mais le vieux est l'avenir de chacun des membres du groupe individuellement. Donc, on aide les adultes à vieillir. Dans toute l'histoire de la pensée humaine on dit que la vie est un chemin, un chemin borné avec une fin, l'après varie selon les croyances, mais tout le monde est d'accord pour dire qu'il y a une fin. Lucrèce disait : « *tu ne seras heureux qu'en regardant ta mort en face* ». Donc penser la vieillesse et ce qui vient avant fait partie de la vie.

Mais la société occidentale ne fait que consommer. Le samedi matin ceux qui ne vont plus à l'église vont au supermarché. Ouvrir les supermarchés le dimanche n'est pas la garantie d'une société qui va bien. L'Occident a trois points aveugles : sa relation avec le Sud, la relation à l'environnement, et l'incapacité à penser l'être humain comme

autre chose qu'un être qui s'intéresse au sexe et au fric. Il n'y a pas que cela dans la vie. Les hommes et les femmes valent mieux que d'aller au supermarché le dimanche matin. S'occuper de nous tout au long de notre vie, et surtout de notre vieillesse permettra de vivre mieux.

Dans une démocratie nous faisons société, donc si nous voulons changer notre société, nous devons nous changer nous, donc nous devons intégrer dans nos vie le fait qu'il faut se méfier de toute discrimination, dont notre vieillissement. Comment se faire accompagner par le groupe dans notre vieillissement ? Comment je me change moi-même pour m'aimer quand je suis vieux.

Vieillir à La Réunion

Intervenants

- Monsieur Frédéric SANDRON, Directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

Une boutade dit qu'un vieux, c'est quelqu'un qui a 5 ans de plus que vous. Dans les sondages les adultes disent que les vieux, c'est 63 ou 65 ans. Pourtant, les plus de 65 ans disent que c'est 77 ans : la vieillesse est très relative...

Pour bien vieillir, il faut d'abord vieillir. Avant la départementalisation, beaucoup de



gens n'atteignaient pas les 70 ans, pour causes la forte mortalité infantile et le paludisme. Aujourd'hui, à La Réunion, on vieillit. La population globale vieillit, c'est-à-dire que la proportion des 60 ans et plus augmente au fil du temps. Le mot vieillissement a un sens individuel et un sens populationnel.

La Réunion a vécu sa transition démographique. Il s'agit d'un événement exceptionnel et unique dans l'histoire d'une population. Elle se concrétise par le passage d'un régime démographique ancien à un régime démographique moderne. Par ancien, comprenons une forte fécondité et une forte mortalité. La conséquence est que peu de personnes vivent très vieux. Sur 6 ou 7 enfants, il n'y en aura que 2 ou 3 qui vont survivre et avoir des enfants. C'est la France jusqu'à la moitié du 18^e siècle et La Réunion jusqu'aux années 1950. Ce régime démographique concerne encore certains pays africains. Le modèle moderne présente une fécondité faible et une mortalité faible. Un couple avec deux enfants a de fortes probabilités qu'ils deviennent adultes et aient leurs propres enfants un jour. L'indice de fécondité à La Réunion est de 2,3-2,4 enfants par femme environ. Cela permet encore à la population d'augmenter (elle sera d'environ 1 million en 2040 à La Réunion) avec une sorte d'inertie. Mais en même temps, passer de 6 enfants par femme dans les années 1960 à 2,5 dans les années 1980, cela joue sur le vieillissement.

C'est au cours des quinze prochaines années que le vieillissement de la population réunionnaise va s'affirmer. Les 60 ans et plus représentent 12% de la population en 2012 et seront 23% en 2030. Leur part va quasiment doubler. Le taux de dépendance restera stable. La baisse de la mortalité est liée à la régression des maladies infectieuses – elle a fait gagner 25 ans d'espérance de vie sur la deuxième moitié du 20^e siècle. Cependant l'espérance de vie reste de 2 ans environ inférieure à celle de Métropole en moyenne.

Que signifie bien vieillir ? Selon un sondage IFOP de 2011, il s'agit d'abord d'être en bonne santé (70%), ensuite de vieillir de

manière active (14%), puis de vieillir sans souci financier (8%), enfin de vieillir en étant bien entouré (8%).

En fait, cela concerne la santé, le logement, le lien social, les contacts avec la famille, la possibilité de voyager, de se déplacer comme on veut, mais aussi des facteurs psychologiques comme se sentir utile et s'épanouir. Il s'agit d'un ensemble de facteurs qui font qu'on vieillit de façon positive. Il existe diverses approches : être bien dans sa tête, dans son corps, chez soi, avec sa caisse de retraite... Cela reste difficile à définir alors que mal vieillir est parfois plus facile à cerner. Aujourd'hui, plusieurs acteurs se lancent sur cette thématique. Nous assistons à un engouement croissant des acteurs à La Réunion sur ce sujet.

Développer de nouvelles stratégies locales en faveur des seniors

Intervenants

- Madame Emmanuelle HOAREAU-SAUTIERES, Directrice déléguée de la CGSS,
- Madame Gabrielle FONTAINE, Adjointe déléguée aux Seniors et à la Santé,
- Monsieur Bruno LEE YIM TIM, Administrateur de la Mutualité française de La Réunion.

L'objectif de cette première table ronde est de présenter les stratégies des institutions, des collectivités territoriales et des mutuelles mises en place sur le territoire afin de contribuer au bien vieillir des seniors. Comment prennent-elles en compte les spécificités démographiques et socio-culturelle afin d'adapter les recommandations ou directives nationales ?

Nous avons réuni autour de cette table ronde la Caisse Générale de Sécurité Sociale

de La Réunion, le Groupement d'intérêt économique Vieillesse Actif, la Ville de Saint-Denis et la Mutualité française de La Réunion. Nous regrettons l'absence du Conseil départemental de La Réunion qui y avait toute sa place.



Madame Emmanuelle HOAREAU-SAUTIERES
Directrice déléguée de la CGSS

Pourquoi ce thème ? Car les enjeux sont devant nous à La Réunion : le vieillissement de la population réunionnaise s'accélère. Il s'agit du vieillissement le plus rapide au plan mondial. Ce défi interpelle directement les opérateurs de la protection sociale dont l'une des missions est de favoriser le « bien vieillir » et de prévenir la perte d'autonomie. Immense défi, ressources contraintes, recherche de l'efficacité, le positionnement des opérateurs de la protection sociale ne pouvait qu'évoluer. Il apparaissait déraisonnable de continuer à concevoir ses actions de manière isolée. La construction de nouvelles synergies et d'un tissu de partenaires est apparue comme une condition déterminante de la réussite de nos actions.

Aussi, les caisses de retraites de la CGSS (pour le compte du régime général et agricole) et du RSI ont fait le choix de créer en juin 2014 une structure inter-régimes : le Groupement d'Intérêt Économique « Vieillesse Actif » (le GIE VA) dont l'objet est de « déterminer et mettre en œuvre, via des actions coordonnées, une politique d'action sociale concertée entre les différents organismes de

protection sociale en matière de prévention de la perte d'autonomie. L'objectif est clairement affiché : faire converger les financements et capacités d'agir des caisses de retraite à La Réunion en matière de préservation de l'autonomie des personnes âgées pour offrir à l'ensemble de la population réunionnaise un niveau de services et d'interventions homogène et maximiser l'efficacité de leurs actions sur le territoire.

Cette nouvelle structure, ce GIE VA, permet la déclinaison de plusieurs stratégies. La première a consisté en un appel à projet lancé dès juin 2015 avec le soutien financier de la Conférence des Financeurs et de la Mutualité de La Réunion pour soutenir les actions collectives de prévention à destination des personnes âgées fragilisées autour de 6 thématiques (Nutrition, Equilibre et prévention des chutes, Mémoire, Santé globale, Activité physique, Aides aux aidants). 96 actions collectives (ateliers, forums, conférences) de prévention ont été financées sur le thème de l'équilibre, la nutrition et l'aide aux aidants avec 575 participants au 31 mai 2016. 2 000 à 3 000 bénéficiaires sont visés d'ici la fin 2016.

La deuxième stratégie du GIE VA a été d'initier une démarche locale de création de modules de prévention sur les thèmes de la Mobilité, Nutrition, Habitat et Aide aux aidants, ainsi que des modules de formation à l'animation de ces ateliers appelé « programme de prévention Atout Age ».

La chaleur du cœur empêche nos corps de vieillir.

Proverbe

Outre la nécessité de mettre à disposition de la population réunionnaise des outils de prévention spécifiques, adaptés à ses caractéristiques locales, mais aussi validés scientifiquement, l'ambition était de réussir à rassembler, autour de la prévention de la perte d'autonomie, une communauté d'experts scientifiques et de professionnels de

terrain d'horizons divers (médecins du CHU, Institut de Recherche pour le Développement, Centre National de la Recherche Scientifique, CCAS, tissu associatif, bailleurs sociaux, CGSS, etc.), sous la coordination opérationnelle de La Réunion en Forme. Le programme Atout Age va beaucoup plus loin, car c'est aussi un projet numérique. Les modules qui ont été conçus auront tous leur application digitale ; applications qui seront déployées sur tout le territoire dès 2017, en étroite collaboration avec les CCAS et la Mutualité.

Pour ce faire, le 26 septembre 2016, le GIE VA, en partenariat avec le Fonds de dotation MUTA Réunion, a lancé un appel à candidatures pour sélectionner les opérateurs chargés de déployer les ateliers de prévention Atout Age sur 2017-2018. La date limite de dépôt est fixée au 23 octobre 2016. D'autres thématiques de prévention compléteront le programme Atout Age, en fin 2016/début 2017 : des ateliers « PEPS EUREKA » sur le thème de la Mémoire et des ateliers multithématiques « Bien vivre sa retraite » qui abordent notamment les champs du médicament et du sommeil.

Troisième stratégie : la création d'un Club Silver Eco Réunion par le GIE Vieillessement Actif et la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion. Pilier de l'innovation et de l'adaptation de la société au vieillissement, la filière Silver économie représente un levier pour l'économie Réunionnaise et la qualité de l'offre de service en matière de prévention. Afin d'encourager le développement de cette filière à La Réunion, le GIE Vieillessement Actif et la CCI Réunion ont donc lancé le Club Silver Eco Réunion en juin 2016.

La quatrième stratégie concerne le développement de l'habitat intermédiaire. Toujours en inter-régime, le GIE VA progresse dans la structuration d'une offre d'accompagnement méthodologique à la création d'habitat intermédiaire (hébergement non médicalisé type logement foyer ou MARPA), alternative aujourd'hui inexistante à La Réunion entre le domicile ou l'EHPAD. Des financements sont également

proposés aux porteurs de projets de création ou de rénovation d'habitat intermédiaire, sous forme de prêt à taux Zéro et/ou de subventions. Ainsi, la Résidence Service « Tournesol » à Saint-Pierre a-t-elle pu bénéficier de cet accompagnement. A ce jour, quatre projets de MARPA sont en cours (Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie) portés par des CCAS et appuyé par le GIE VA.

La cinquième et dernière stratégie vise le renforcement et le développement de partenariats. Trois coopérations sont aujourd'hui structurantes pour l'action sociale vieillisse des caisses de retraite des régimes général, agricole et RSI : tout d'abord, la CGSS a initié une politique partenariale dynamique et ambitieuse avec les CCAS de la Réunion. Les collectivités signataires d'une convention cadre de partenariat bénéficieront de modules de formations aux prestations légales et extra-légales de la Retraite et l'Assurance Maladie, et également à l'animation des ateliers Atout Age dans le cadre de leur déploiement sur le terrain sur 2017 – 2018. Réciproquement, les CCAS, acteurs de proximité, s'engagent à signaler à la CGSS, toutes personnes détectées comme fragiles, précaires ou isolées, renforçant ainsi le repérage et la prise en charge des publics fragiles.



Deuxième coopération structurante : la CGSS et la Mutualité de La Réunion viennent d'officialiser leur partenariat en matière de la prévention de la perte d'autonomie en signant un second avenant à la convention cadre liant

la CGSS et la Mutualité. Le Fonds de dotation MUTA Réunion a cofinancé 3 actions collectives dans le cadre de l'appel à projets 2015 du GIE VA. Il est également cofinancier du déploiement des modules Atout Age et des formations à l'animation sur 2017/2018.

Enfin les travaux de préfiguration de la Conférence des Financeurs ont permis localement d'instaurer un échange constructif et fructueux : le Comité Exécutif de la Conférence des Financeurs est formé par le Département, l'ARS et l'inter régimes (GIE Vieillesse Actif). Le GIE VA assure la 2e vice-président de la Conférence des financeurs, auprès de l'Agence Régionale de Santé de l'Océan Indien et du Conseil Départemental. Instaurée par la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillesse, la Conférence départementale des Financeurs a pour objectif de coordonner les financements de la prévention de la perte d'autonomie autour d'une stratégie commune.

« La chaleur du cœur empêche nos corps de rouiller »

Proverbe japonais chez les habitants de l'île d'Okinawa qui considèrent que les centenaires sont des porte-bonheurs, et titre de l'ouvrage de Marie de Hennezel.

Bien vieillir ne se résume pas aux politiques publiques axées sur la santé, l'alimentation, les exercices physiques, l'aménagement de l'habitat même si ces items sont des éléments « socles » et essentiels pour prévenir la perte d'autonomie. Mais il y a autre chose, la relation aux autres, le lâcher prise et la confiance en soi et en la vie. L'université solidaire en est un vivant exemple.

Madame Gabrielle FONTAINE **Adjointe déléguée aux Seniors et à la Santé**

Je me permets d'excuser Madame Claudine PAYET, directrice des solidarités à la Ville de Saint-Denis qui a eu un empêchement de dernière minute, et de me présenter :

Gabrielle FONTAINE, adjointe déléguée aux seniors et à la santé à la Ville de Saint-Denis.



La Ville de Saint-Denis a adhéré au programme « Ville amie des personnes âgées ». Cette démarche vise le bien être des personnes âgées en prenant en compte les facteurs sociaux et environnementaux. Un sondage est réalisé depuis 2014 dans la ville par les services de la mairie auprès des 34 clubs seniors, représentant 200 personnes âgées, afin de diagnostiquer la ville selon huit thèmes : habitat, transport, participation au tissu social, respect et inclusion, citoyenneté et emploi, information, espace extérieur et bâtiment.

Pour la ville de Saint-Denis, les enjeux sont de :

- rendre accessible la ville et ses services,
- permettre aux personnes âgées de se déplacer facilement et d'accéder librement et en sécurité aux infrastructures,
- vivre ensemble en faisant en sorte que nos aînés aient envie d'évoluer dans un cadre plus agréable et socialement,

- rendre l'information accessible. Un guichet unique sera créé pour coordonner les actions et services afin de simplifier les circuits de communication.

Au mois de juin 2016, le rapport sur le diagnostic a été remis au Réseau mondial OMS des Villes et des communautés Amies des Aînés (VADA), dont on obtiendra le certificat en 2017. Ce réseau a été mis sur pied dans le but de favoriser l'échange de données d'expérience et l'enseignement mutuel entre les villes et les communautés du monde entier. Toute ville ou communauté qui s'engage à créer un environnement urbain participatif et accessible pour sa population âgée est invitée à s'affilier au Réseau.

Dans ce cadre, nous avons développé un programme qui s'appelle : Seniors en action. Il propose aux personnes âgées de plus de 55 ans des activités tout au long de l'année : golf, informatique, piscine, danse en ligne... Chaque inscrit peut participer à deux activités au maximum à raison de 5 euros l'activité. Elles sont ainsi accessibles en termes de prix.

La Ville de Saint-Denis a également un projet innovant de concevoir un centre intergénérationnel comprenant un centre d'accueil de jour et itinérant, proposant des activités. Une réunion de consultation a été organisée le 10 juin 2016. Son but était de pouvoir échanger ensemble sur ce futur lieu de rencontres et d'activités de toutes les générations dionysiennes.

Par ailleurs, les lieux de vie des personnes âgées, comme la résidence Astéria de l'ORIAPA, et Monsieur LEROY me le confirmera, sont des lieux d'activités qui doivent être intégrés dans la ville. Ils peuvent même être le poumon de quartiers. En complément et pour conclure, on doit s'investir dans nos EHPAD, inventer de nouveaux lieux de vie pour nos personnes âgées et arrêter de culpabiliser les familles : les établissements qui accueillent des personnes âgées sont très bien. On y fait ce qu'on a envie d'en faire comme une école de

quartier, qui peut devenir une très bonne école si les parents s'investissent.

Monsieur Bruno LEE YIM TIM
Administrateur de la Mutualité française de La Réunion

Je tiens avant tout à vous remercier pour votre invitation. Et c'est bien évidemment avec beaucoup de plaisir que je viens témoigner et être le porte-parole de l'action de la Mutualité Française en faveur des seniors. Je souhaiterais rappeler en introduction de mon propos le rôle et la place des Mutuelles dans notre société.

On a coutume de dire que la Mutualité est une idée vieille comme le monde. En effet, les mutuelles s'appuient sur des valeurs fondamentales qui sont la solidarité, la liberté et la démocratie pour- et je cite le Code la Mutualité – « mener notamment au moyen des cotisations versées par leurs membres, et dans l'intérêt de ces derniers et de leurs ayants droit, une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide, dans les conditions prévues par leurs statuts, afin de contribuer



au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie. »

Mon mandat en qualité d'Administrateur de la Mutualité Française de La Réunion est celui d'un militant de la santé, un engagement dans un combat pour garantir l'accès aux soins pour tous, un combat pour plus de solidarité. La santé étant le cœur de métier des mutuelles. Mais les mutuelles ont désormais pour vocation d'être des compagnons de vie, compagnons de vie auprès des Réunionnais notamment au travers de ses réseaux de services et d'accompagnement mutualistes qui proposent des services novateurs en réponse à des besoins insatisfaits en matière de prévention et de promotion de la santé. C'est le cas par exemple concernant le diabète, une cause régionale de santé qui a été prise à bras le corps par la Mutualité de La Réunion.

Alors concernant le bien vieillir des seniors, quel rôle pour la Mutualité Française de La Réunion ? Comme nous l'a rappelé Monsieur SANDRON, les statistiques le démontrent : la population réunionnaise devrait connaître un vieillissement rapide avec un doublement des personnes âgées d'ici 2030.

Et pour rejoindre les propos des précédents intervenants, il me semble urgent d'entamer une réflexion autour de la manière dont notre société souhaite y apporter une réponse et avec quels moyens. Quel regard portons-nous sur le devenir de la société et quelle place pour les personnes âgées et pour les problématiques particulières qui y sont liées comme celles de la dépendance et de l'autonomie ?

[...] Faire des seniors réunionnais des acteurs de leur propre santé.

Comme je viens de l'exprimer, les mutuelles sont des compagnons de vie des réunionnais et à ce titre elles ont, à mon sens,

pleinement leur place et une action à mener envers les personnes âgées. D'ailleurs, cette place de la Mutualité Française comme interlocuteur en matière de bien vieillir a été confirmée par la Loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillissement de décembre 2015 puisque les mutuelles participent aux travaux de la conférence des financeurs sur la perte d'autonomie et j'aurai l'occasion de rencontrer certainement certains acteurs présents aujourd'hui puisque j'ai été mandaté pour y représenter la Mutualité Française.



Mais la Mutualité n'a pas attendu cette loi pour entamer son action envers les seniors. Depuis près de quarante ans, des initiatives ont été mises en place auprès des seniors réunionnais de par les réseaux sur tout le territoire. Ces réseaux sont un moyen de faire remonter les besoins des adhérents mutualistes et ainsi de nourrir la réflexion de ses administrateurs. Tout à l'heure, Monsieur LECHAT vous parlera de l'Université Solidaire qui compte près de 1600 adhérents et qui propose un panel de près d'une vingtaine d'activités, notamment culturelles, de loisirs, de rencontre aux seniors retraités des mutuelles affiliées.

Récemment, comme l'a précisé Madame HOAREAU-SAUTIERE, une convention a été signée avec la CGSS le 1er juin 2016 afin de mutualiser les moyens en faveur du bien-vieillir. Mutualiser les moyens et travailler avec les partenaires régionaux investis déjà dans ce champ d'intervention tels que l'Organisation Réunionnaise d'Information et

d'Aide aux Personnes Âgées (ORIAPA), l'Association Diabète Nutrition 974 (ADN974), l'association Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers (VMEH), me semble incontournable pour plus d'efficience dans notre action.

Lorsque l'on a déjà sur le territoire de nombreuses ressources, des acteurs partenaires qui connaissent notre milieu, qui sont des experts dans leur domaine et que des outils et des moyens sont mobilisés, les perspectives d'investigation et d'actions pour le bien vieillir, perspectives nouvelles ou à développer, s'offrent à nous.

Des perspectives nouvelles au sein même de structures mutualistes : outre l'Université Solidaire, je pense par exemple à l'ouverture prochaine du complexe MUTA Forme (issu du projet CitéDi) qui proposera une salle de sport, un centre de massage bien-être, un service d'ostéopathie et par la même qui offre des perspectives à venir de partenariats au profit des seniors.

La Mutualité Française de La Réunion, en tant qu'acteur de la santé, ne peut que soutenir et encourager les projets et les actions en faveur du grand public et toucher le plus grand nombre de Réunionnais avec pour finalité de mieux informer, mieux sensibiliser et mieux les accompagner.

A la clef, des enjeux de taille : contribuer à ce que les seniors adoptent durablement et au quotidien des habitudes et des comportements bénéfiques notamment en termes d'autonomie, faire des seniors réunionnais des acteurs de leur propre santé.

Les champs d'actions sont nombreux, ne serait-ce que sur la prévention des maladies cardio-vasculaires et du diabète chez les seniors, le soutien partenarial pour des actions en matière de prévention et du bien vieillir en faveur des seniors. Ces différents axes stratégiques doivent, bien évidemment être mis en place en gardant à l'esprit l'environnement culturel et social qui est le nôtre et le maillage des différents partenariats régionaux existants ou à tisser.

En conclusion, je veux juste rappeler que la Mutualité Française de La Réunion :

- a un rôle d'acteur de protection sociale, un acteur de proximité, un compagnon de vie et qu'elle a une place et rôle légitime quant à la question du Bien Vieillir de demain
- qu'elle mène des actions de prévention et d'accompagnement sur le territoire au travers de structures mutualistes et qu'elle poursuivra, comme cela a toujours été, sa logique de partenariat avec tous les acteurs régionaux engagés et experts dans leur domaine.
- enfin les stratégies d'aujourd'hui sont la traduction de notre action menée depuis bientôt 40 ans. On l'a fait, maintenant on le dit !

Echanges avec la salle

Public : Ma question s'adresse à la CGSS. Dans votre programme, avez-vous trouvé des acteurs locaux associatifs qui pourraient vous aider ? En parlant de sport, début 2010, le comité des OMS voulait mettre en place des activités physiques pour les seniors mais les élus voulaient réserver des terrains pour les jeunes. Ce weekend, 2 500 seniors se sont retrouvés sur la commune de Petite-Ile pour faire du sport. Une société est évaluable par l'attention portée à nos seniors. Les principes de la Mutualité de La Réunion que j'ai pu entendre ce matin que sont la solidarité et la démocratie se retrouvent aussi dans les principes des associations. D'ailleurs, j'en profite pour vous inviter à participer au Forum début novembre sur le bien vieillir et le sport qui aura lieu ici-même au Moca.

Réponse de Madame HOAREAU-SAUTIERES : Je rappelle l'appel à projet Atout Age qui permet de repérer les associations qui peuvent intervenir dans ce domaine. La date limite est fixée au 23 octobre 2016. L'essentiel est de changer son regard sur l'activité physique chez les seniors. La prise de

conscience est en train de se faire mais reste à trouver la manière et la démarche pour être là au rendez-vous, c'est notre responsabilité collective.

Réponse de Madame FONTAINE : Concernant le plan Seniors en Action de Saint-Denis, on propose aux seniors qui ne sont pas dans les clubs du 3^e âge d'avoir des activités. Ce plan concerne les Dionysiens de plus de 55 ans, ce qui représente 2100 participants chaque semaine. La participation est de 5 euros par activité.

Public : Je commencerai par une citation chinoise « *au lieu de donner des années à notre vie, donnons de la vie à nos années* ». On a parlé d'âgisme, mais je veux parler aussi de jeunisme, on a tendance à dire « place aux jeunes » par exemple dans la vie politique. Des personnes âgées comme des jeunes doivent s'investir en politique. Ma première question est sur la transition démographique. Il y a une époque où on mettait en avant le planning familial – existe-t-il encore ? ou on estime que ce n'est plus nécessaire. Ma deuxième question est sur les mutuelles. Un grand nombre de personnes âgées refuse de se soigner car c'est trop cher (prothèses, lunettes...). Que fait-on à ce niveau-là pour améliorer la condition des personnes âgées ?

Réponse de Monsieur SANDRON : La fécondité réunionnaise est encore relativement forte. En ce domaine, la France est championne d'Europe avec l'Irlande. Elle est encore un peu plus élevée à La Réunion mais on ne parle plus de moyenne de 6 à 7 enfants par femme. La planification familiale est historiquement datée aux années 60-70 où on s'inquiétait car la population mondiale était à son taux de croissance le plus fort. On souhaitait réduire la fécondité pour ralentir ce qu'on appelait la surpopulation mais dès le début des années 1980 cela a été vu comme une sorte d'ingérence. On n'en parle donc plus comme ça mais on parle de « santé de la mère et son enfant » pour mettre en avant les aspects sanitaires. Il n'y a plus vraiment de politique publique sur le thème de la réduction de la fécondité au sens strict.

Réponse de Madame HOAREAU-SAUTIERES : Plus de 45% de la population vit sous le seuil de pauvreté à La Réunion, donc l'accès au soin n'est souvent pas une priorité pour eux. A la CGSS, on constate que le recours aux droits fondamentaux n'est pas systématique chez ces personnes non plus. Le minimum vieillesse n'est pas demandé par les personnes âgées vivant sous le seuil de pauvreté – donc le rôle de la CGSS et de ses partenaires est d'informer ces personnes, les repérer et les inciter à prétendre à ce à quoi elles ont droit. Vaste chantier encore aujourd'hui.

Réponse de Monsieur LEE YIM TIM : Le remboursement du matériel de soin dépend de la mutuelle à laquelle la personne est affiliée, je ne peux donc pas vous donner une réponse globale.

Public : Je m'insurge de la réponse car le planning familial existe toujours. Des centres existent dans toutes les communes de l'île. La prise en charge de l'enfant de moins de 6 ans et de la mère relèvent bien de la protection maternelle et les Points Info Santé départementaux informent dans les collèges et les lycées.

Réponse de Monsieur SANDRON : Je n'ai jamais dit que le planning familial n'existait plus mais bien que la stratégie est différente.

Agir au plus près des seniors au quotidien

Intervenants

- Madame Patricia COELIS, Chargée de mission au CCAS du Tampon,
- Monsieur Jacques LEROY, Directeur de l'ORIAPA,
- Monsieur Alix LECHAT, Président de l'Université Solidaire,
- Monsieur Benoit KLEIN, Directeur général adjoint de la SIDR.

Cette seconde table ronde met en avant des acteurs de terrain qui agissent quotidiennement auprès des seniors réunionnais. Nous avons souhaité que chacun puisse présenter un axe particulier du bien vieillir : la prévention de la perte d'autonomie auprès des personnes âgées isolées, l'information des personnes âgées et comment identifier leurs besoins, l'apprentissage et la transmission, et enfin le logement. Nous ne pouvons pas être exhaustifs mais nous proposons ici quatre acteurs de terrain pertinents.



Madame Patricia COELIS Chargée de mission au CCAS du Tampon

Les missions du CCAS sont définies par le Code de l'Action Sociale et des Familles et sur la base d'une analyse des besoins sociaux.

Elles peuvent être des actions générales de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques (exemples : État, Département, Caisse d'Allocations Familiales...) et privées (associations et organismes divers), la constitution et la transmission des dossiers d'aides sociales légales pour décisions aux autorités compétentes (CGSS, Département, MDPH ...), l'attribution de certaines prestations en nature ou d'ordre financier, ou encore la création et la gestion de services sociaux et médico-sociaux.

La commune du Tampon compte 76 000 habitants (Insee 2013) avec une projection de 100 000 habitants d'ici 2030. 3,5 % de la population a plus de 75 ans et ce nombre va doubler d'ici 2030. La commune assiste donc à un vieillissement de sa population. Le CCAS a alors souhaité mettre en place une action « bouger-manger pour notre santé » soutenue par des appels à projets :

- Appel à projet du GIE Vieillesse Actif et du Fonds de dotation MUTA Réunion « Proximité, Autonomie et Avancée en Age »,
- Appel à projet national initié par l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) et la Fondation J-M Bruneau visant l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées.

Le public ciblé par cette action est celui identifié par le registre nominatif de la commune. Suite à la canicule en Métropole de 2004 et aux termes de la loi et du décret relatifs, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile qui en font la demande, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. La Réunion est surtout concernée en cas de cyclone, de crise climatique ou sanitaire. Cette action a donc concerné les retraités en

situation de fragilité (isolement, besoin d'aide temporaire, ayant chuté, hospitalisé...). Les objectifs du CCAS étaient de sortir les bénéficiaires de leur lieu de vie pour partager des activités collectives et mettre en place des dispositifs d'accompagnement de ces personnes.

L'action propose des ateliers de prévention animés par des psychomotriciens (École des Métiers d'Accompagnement à la Personne) et cinq volontaires en Service civique (ambassadeurs du bien vieillir). Les objectifs pour les bénéficiaires sont de préserver la qualité de vie, l'indépendance, l'autonomie et le maintien à domicile, maintenir l'état de santé, valoriser et développer les connaissances et compétences liées à la marche et à la nutrition, puis participer à un espace de communication et d'échanges. Ainsi, quinze séances de 2 heures, une fois par semaine, ont été mises en place : douze en psychomotricité (prévention des chutes) encadrées par des psychomotriciennes expérimentées assistées d'élèves psychomotriciens en 3ème année et trois de nutrition avec deux diététiciennes accompagnées de stagiaires AMP (Aide Médico-Psychologique). Les six groupes étaient composés de douze personnes au maximum.

Ainsi, 81 personnes ont pu bénéficier de cette action et leur moyenne d'âge est de 73 ans. Leurs souhaits étaient d'avoir du lien social, de retrouver une activité physique, d'avoir une diminution des douleurs, d'avoir une meilleure alimentation et de prévenir

leurs chutes. Cette action a apporté du bien aux bénéficiaires notamment par le lien social et l'espace d'écoute créé. Elle trouvera sa suite dans des ateliers de prévention avec le soutien du GIE Vieillessement Actif et le Fonds MUTA Réunion pour mettre en œuvre le programme « Atout Age » sur les thèmes de la Mobilité, la Nutrition et l'Habitat.

Monsieur Jacques LEROY **Directeur de l'ORIAPA**

Partant du questionnement central : « Qu'est-ce que le bien vieillir ? », je vous propose pour mon intervention une approche de l'évaluation des attentes et des besoins des personnes âgées à La Réunion comme point de réflexion initial.

Pour mémoire, l'ORIAPA réfléchissait déjà il y a quarante ans sur les difficultés rencontrées par les personnes âgées à La Réunion et en particulier sur les contraintes particulières liées à l'isolement de nos aînés et à leur faible niveau de ressources. Aujourd'hui ces questions sont toujours d'actualité et l'ORIAPA continue de s'appuyer dans ses actions sur les besoins des personnes âgées, et tente d'imaginer leurs besoins de demain pour construire les nouvelles stratégies d'accompagnement.

La notion de besoin recouvre l'ensemble de tout ce qui apparaît « être nécessaire » à un être, que cette nécessité soit consciente ou non. De nombreuses classifications des besoins ont été proposées. Elles sont souvent contestées au motif qu'elles postulent que les besoins sont identiques pour tous les êtres humains. Ce postulat est en particulier contesté par l'existence du désir, du projet ou de la vocation, qui – pour les psychologues et les psychanalystes – constituent le fait majeur de la personne en tant que sujet. Alors que l'attente est l'action d'attendre quelqu'un, quelque chose, de compter sur quelqu'un, sur quelque chose.

Au niveau du territoire de La Réunion, il existe des données démographiques et statistiques (INSEE ou STATISS de l'ARS) ainsi



que des « diagnostics sociaux » exposant les besoins dans le champ des personnes âgées. On citera le Schéma Régional d'Organisation Médico-sociale (SROMS) de l'ARS et le Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-sociale du Conseil Départemental. Ils déterminent, de façon prospective l'organisation des établissements et services médico-sociaux en fonction des besoins des publics accompagnés. Egalement, chaque commune (dont CCAS/CIAS), établit régulièrement les besoins sociaux intégrant ceux des personnes âgées. Cependant, ces diagnostics ont leurs limites, car les études sont faites a posteriori sur les années antérieures, ne sont pas actualisées tous les ans et surtout s'appuient sur les moyens disponibles et ne font pas état exhaustif des besoins réels.

Pour prolonger ces réflexions, se pose la question de la pertinence de certaines études qui, pour définir les besoins, s'appuient sur les études des consommations des populations. Si ces données apportent un éclairage complémentaire des éléments cités en amont, ces études ont-elles aussi leurs limites. En effet, elles tiennent compte de la consommation, laquelle s'appuie sur des offres existantes, mais cela ne permet pas d'imaginer l'offre potentiellement nécessaire mais non disponible sur le marché. De plus, les besoins évoluent avec l'âge et dans le temps.

Pour autant, on réfléchit toujours à la place des personnes âgées sur ce que sont leurs besoins. Mais eux-mêmes, les avons-nous interrogés directement sur leurs attentes ? L'ORIAPA a donc mené une enquête auprès des clubs du 3^e âge de La Réunion début 2016. Les résultats sont surprenants, on constate un écart réel entre ce que l'on imagine de leurs besoins et ce qu'eux-mêmes expriment sur leurs attentes. On prendra l'exemple du diabète : nous imaginons ce sujet complètement inutile pour les seniors, alors que le résultat de cette enquête amène ce sujet comme prioritaire au regard des aînés interrogés.... Il est ainsi temps de rendre la parole aux personnes les plus directement concernées avant de construire des offres en décalage avec la demande.

Ainsi, l'ORIAPA souhaite que l'on réalise une étude réunionnaise des attentes et besoins des personnes âgées, à l'instar d'une enquête nationale établie par l'AFNOR. Cette enquête devra être menée scientifiquement, être représentative et ouverte sur les attentes individuelles des personnes âgées et futures personnes âgées. Nous lançons donc un appel aux partenaires intéressés par la réalisation de ce travail, sur lequel pourraient s'appuyer les acteurs de la Silver Economy de La Réunion pour proposer des offres adaptées aux Réunionnais.

Enfin, nous vous livrons ci-après les principales recommandations pour « bien vieillir » :

- Avoir une activité physique ou sportive régulière ;
- Adopter une alimentation équilibrée selon les principes du PNNS ;
- Continuer à entretenir, voire améliorer son capital intellectuel, physique, social et psychique (promotion de la santé) ;
- Valoriser les notions d'estime de soi, de projet de vie, d'adaptation au changement ;
- Conserver une vie sociale riche et des liens intergénérationnels ; lutter contre l'isolement ;
- Adapter son environnement physique et social ;
- Prévenir les maladies survenant avec l'âge en adoptant un mode de vie adapté ;
- Prendre en charge précocement les maladies ou les troubles qui sont susceptibles d'entraîner une incapacité.



Monsieur Alix LECHAT
Président de l'Université Solidaire

Je souhaite, avant de commencer, remercier tous les intervenants pour la richesse de leurs propos et plus particulièrement Madame Bernadette Léon pour avoir permis à l'Université Solidaire d'être ce qu'elle est aujourd'hui : un espace d'échange, de partage et d'apprentissage.

La vocation première de l'Université Solidaire est bien de rompre l'isolement et de contribuer à l'épanouissement des seniors au sens large par l'acquisition et le partage de savoir-faire. Les adhérents de l'Université Solidaire sont des retraités ou préretraités affiliés à l'une des mutuelles de la Mutualité de La Réunion ou bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle. Les

Etre en bonne santé n'a de sens pour nous que si nous sommes en bonne relation avec les autres, les liens sociaux jouant un rôle majeur dans notre bien vieillir.

adhérents peuvent participer à l'ensemble des activités proposées et s'engager comme bénévole en donnant de leur temps pour contribuer au fonctionnement et au développement de l'Université Solidaire.

De cette manière, l'Université Solidaire contribue au Bien vieillir de ses adhérents. Depuis sa création, l'Université Solidaire apporte des informations et des conseils pour bien vieillir. Les actions mises en place prennent appui sur une conception d'ensemble et couvre tout le champ de l'avancée en âge : le lien social, le logement, la perte d'autonomie, les gérontechnologies et la mobilité. Elle s'appuie sur les services mutualistes comme les opticiens mutualistes et sur ses partenaires comme l'ORIAPA.

Nous, et je me permets d'utiliser ce mot car je suis aussi adhérent et bénévole de l'USOL, agissons au plus près des seniors pour qu'ils se sentent bien !

Les antennes de l'Université Solidaire sont des lieux où on se réunit pour discuter, se distraire au quotidien, se lier d'amitié avec d'autres personnes. Je m'y sens bien, je m'y sens libre de venir et revenir, je m'y sens chez moi... D'abord installée sur Saint-Paul, puis sur Saint-Denis, l'Université Solidaire s'est implantée dans le sud en 1990 et dans l'est en 2016 afin d'être proche de ses adhérents et que nous puissions trouver à proximité un lieu où nous retrouver. Aujourd'hui, plus de 800 m2 nous sont consacrés sur trois communes de La Réunion.

L'Université Solidaire est ainsi un espace de rencontres, d'échanges, créateur de lien social. Être en bonne santé n'a de sens pour nous que si nous sommes en relation avec les autres, les liens sociaux jouant un rôle majeur dans notre bien vieillir. Depuis sa création, l'Université Solidaire organise des sorties mensuelles à caractère culturel ou gastronomique où la gaité et la fraternité sont de mise entre les adhérents. On y danse, chante et raconte des histoires. On découvre ou redécouvre la culture et le patrimoine réunionnais. Les bals sont des temps appréciés par tous !

Le cercle de proximité qui se crée est donc d'autant plus précieux que c'est lui qui est le plus susceptible d'amener de nouvelles connaissances. L'Université Solidaire participe ainsi à maintenir ce lien et permet à ses adhérents de faire de nouvelles rencontres.

Nous ouvrir le monde, c'est l'une des missions que nous nous sommes donnés à l'Université Solidaire. Nous organisons des voyages dans le monde entier et pour tous les goûts : Vietnam, Méditerranée ... Elle s'opère également par l'ouverture des frontières numériques et géographiques et par la réduction du fossé entre les générations. Le senior réunionnais d'aujourd'hui est compatible avec le numérique, qu'il s'agisse d'une relation avec la famille en Métropole grâce aux réseaux sociaux, d'un outil pour organiser ses loisirs, ou encore d'un moyen de surveiller sa forme avec des objets connectés ... C'est en 1992 que le premier cours d'informatique est ouvert par Jean-Pierre

DEURWILLIER. Aujourd'hui, un espace d'accès et de formation aux nouvelles technologies et aux réseaux sociaux nous est ouvert. Le fossé entre la génération connectée et la génération des seniors se réduit.

L'Université Solidaire est également un lieu d'activités pour mon corps et mon esprit. Tout au long de l'année, nous sommes proposées des activités physiques et artistiques pour s'épanouir : danse de salon, danse orientale, marche nordique, yoga du rire ...

Et pour conclure, je souhaiterais insister sur le fait que toute personne peu importe son âge peut apprendre et transmettre. Et cette idée guide l'Université Solidaire.

Monsieur Benoit KLEIN
Directeur général adjoint de la SIDR

Je vous remercie d'avoir convié la SIDR à cette journée. Mon propos sera de présenter son expérience et son plan senior engagé à partir des attentes et des besoins de ses locataires âgés. Je ne reviendrai pas sur les données démographiques de la population réunionnaise qui ont été très bien présentées par Monsieur SANDRON.

Créée en 1949, la Société Immobilière du Département de La Réunion (SIDR) est une société d'économie mixte. Son capital de 125 millions d'euros est détenu majoritairement par l'Agence Française de Développement (sur fonds d'Etat et sur fonds propres) et le Département de La Réunion. Elle est le premier logeur d'outre-mer avec environ 75 000 locataires sur 22 communes. La SIDR répond avec le même souci de qualité aux besoins très variés des Réunionnais en matière de logement locatif et d'accession à la propriété. Le logement social demeure son principal secteur d'activité et elle a su développer des compétences très variées : aménagement, gestion, rénovation, accompagnement social ...

Comme énoncé en début de matinée, les changements démographiques sont prévisibles : aujourd'hui 1/3 environ des plus de 75 ans vivent seuls, et ils seront 50% de plus d'ici 2020, et seront surtout des femmes. Et 1/10 d'entre eux vit en EHPAD à La Réunion contre 4/10 en Métropole. Nous assistons à une situation d'incapacité et de dépendance croissante conjuguée à une importante précarité financière. En effet 45% des plus de 65 ans bénéficient du minimum vieillesse.



Nous constatons que l'habitat est largement inadapté à la perte d'autonomie. Les seniors résident majoritairement dans les habitations les plus anciennes. 64 400 logements, sur un parc de 300 000 logements, présenteraient au moins 1 défaut technique important (critères logement décent loi SRU) (21 %), leurs principaux défauts étant les installations électriques vétustes, l'humidité sur les murs, les infiltrations d'eau... Ainsi, à La Réunion, 8 000 logements sociaux sont habités par une personne de plus de 65 ans. Et seulement 1% des logements sociaux est dédié aux seniors (d'autres sont adaptés).

Afin de déterminer les attentes et les besoins des locataires âgés, nous avons réalisé cette année une enquête auprès des locataires de plus de 65 ans. Nous avons eu 7 000 retours dont le traitement est encore en cours. Les premiers éléments nous dévoilent que les locataires sont attachés à leur lieu de vie. Ils n'ont pas de souhait de mutation, même pour un logement mieux situé, plus sécurisé et adapté. Ils privilégient la demande

de travaux d'adaptation : remplacement des baignoires par des douches, élargissement des portes ..., et souhaitent la mise en place d'animations et de services (animations, dépannages, conduites...).

Aujourd'hui, la SIDR gère 12 résidences pour personnes âgées, soit au total 545 logements seniors. Ces appartements dédiés sont adaptés : spacieux, veilleuses, chemin lumineux, douches, brasseurs d'air, sécurité de l'environnement ... La SIDR a rédigé un plan seniors, lequel consiste en un plan d'investissement humain et technique de 2014 à 2024. 2 600 logements sont programmés. Un service d'intervention sociale pour détecter les situations de dépendance et organiser le maintien à domicile a été créé ; des actions collectives de prévention du bien-vieillir et de maintien du lien social ont été mises en place. Pour cela, des partenaires comme la Mutualité de La Réunion et la CGSS ont été sollicités.

Le plan seniors de la SIDR évolue et amène de nouvelles pistes de réflexion comme la possibilité d'intégrer dans les programmes neufs des logements pour les aidants familiaux ou développer l'habitat partagé (studio personne âgée attenant à l'appartement familial).

Pour conclure, je synthétiserai le plan seniors de la SIDR par les trois axes suivants : accélérer l'adaptation des logements existants, animer les anciennes RPA, et créer un nouveau modèle de résidences-services-seniors en financement social. Mais surtout, afin de mettre en œuvre ces actions, la SIDR développera tous les partenariats et toutes les synergies possibles avec les collectivités, les financeurs, les prestataires et les autres bailleurs.

Echanges avec la salle

Public : Nous sommes un groupe d'amis qui veut bien vieillir et bien vieillir ensemble avec un espace partagé, plus des espaces privés. Est-ce que c'est possible avec la SIDR ?

Réponse de Monsieur Benoit KLEIN : Oui c'est possible, mais ça risque de ne pas être classé en social si c'est grand et au centre-ville. La SIDR ne propose pas que du logement social.

Monsieur Michel BRUN : Je tiens à souligner que le Conseil départemental est un acteur clé de cette question des personnes âgées, pourtant on peut noter qu'ils sont toujours absents aux réunions, notamment aujourd'hui.

Public : Je me permets de présenter le Conseil départemental de l'Hérault qui a mis en place des logements pour les étudiants qui doivent en échange organiser les courses et faire sortir les personnes âgées. Ma question est pour le CCAS Tampon. Peut-on évaluer l'implication des personnes qui ont suivi à la sortie du dispositif des cours dans les créneaux associatifs « normaux » ?

Réponse de Madame Patricia COELIS : Comme l'action vient à peine de s'achever, nous n'avons pas d'évaluation pour le moment, mais ce sont souvent des gens qui n'osent pas sortir de chez eux, surtout s'ils ne sont pas accompagnés. L'enjeu est d'impulser l'envie d'aller sur les activités même si la copine n'est pas là. Pour cela, on allait les chercher chez elles pour les inciter à sortir. Nous assurons un suivi de ces personnes et nous pourrions dans les prochains temps répondre à votre question.



Conclusion

Intervenants

- Monsieur Pascal CHAMPVERT,
Président de l'AD-PA.

On n'a pas parlé des personnes âgées mais de nous – nous tous, intervenants, sommes des vieux – et plus vous êtes vieux plus vous faites bien votre métier. « Mal nommer c'est mal comprendre les choses », je

Et pourquoi vieillissement « actif » ? C'est un mot de jeunes qu'on colle aux vieux, pourquoi on ne dirait pas un vieillissement serein ? D'ailleurs si les jeunes étaient sereins, ils n'iraient pas mieux ?

n'utilise pas le mot de « dépendant » qui a été créé pour différencier les personnes âgées des personnes handicapées. Pourtant dans nos vies on est tous indépendants. Ou on veut tous l'être, même si on colle l'étiquette de dépendants à certains : ceux qui nous font peur et qu'on veut mettre à distance.

On parle du problème du vieillissement, mais pourquoi est-ce un problème ? Et que veut dire « placer une personne âgée » ? On place un meuble mais on ne place pas une personne. « Prévenir le vieillissement », mais pourquoi prévenir ? On prévient le choléra, la grippe mais on ne prévient pas le vieillissement ni la maternité, on l'accompagne.

Et pourquoi vieillissement « actif » ? c'est un mot de jeunes qu'on colle aux vieux, pourquoi on ne dirait pas un vieillissement serein ? D'ailleurs si les jeunes étaient sereins, ils n'iraient pas mieux ? ça c'est quelque chose que les seniors peuvent apprendre aux jeunes. Et pourquoi les seniors seraient allergiques au numérique ? Si on regarde les catégories, il y a les 12-25 ans, les 25-30 ans, les 30-40 puis les 50 ans et plus, pourtant il y en a plusieurs des générations après 50 ans !

Je pense que les EHPAD n'ont pas d'avenir, on veut hyper-médicaliser la vieillesse en mettant pleins de médecins pour soigner et pas mourir, mais on va tous mourir donc ça ne sert à rien. Mais on peut en faire ce qu'on veut en faire, en faire un lieu de vie. Les vieux veulent être chez eux, donc autant construire des lieux qui ressemblent à chez eux, mais en groupe. Comme le monsieur qui voulait vivre avec ses amis : le foyer-logement. Les personnes sont dans leur vrai domicile.

Et puis, il faut participer, s'investir en politique à 60 ans ça se fait ! Le problème est que les vieux qui sont en politique ne se considèrent pas vieux – c'est là le début de l'âgisme ! Alain Juppé se présente à 71 ans et personne ne peut le critiquer sur son âge. Un autre problème est cette conférence des financeurs. Ceux qui financent ce sont les vieux et leurs familles et enfants... pourtant ils ne sont pas dans la conférence.

Et puis surtout il faut réussir à positiver. Les vieux ont vécu des vraies adaptations et la vivent au quotidien, même si ce n'est pas sur les critères qu'on leur fixe nous. Le problème reste la dépression, car dans une société qui les déprécie au quotidien, il faut être résistant pour rester positif. Et si on s'occupe bien des vieux, on s'occupe bien de toute la population au lieu de stresser les jeunes qui vieillissent.

En haut de la pyramide de Maslow il y a la reconnaissance de soi – mais au-dessus il y a quoi ? Dieu ? l'amour ? la sagesse sûrement, qui est l'apanage de toute une vie.

